

Guide d'utilisation de la plateforme

Inscris-toi



Version 1.4
08 septembre 2026

Secteur de l'organisation scolaire
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

TABLE DES MATIÈRES

Accéder à la plateforme d'admission	3
Créer un compte parent	4
Fonctionnement de la plateforme d'admission	5
Création d'une demande d'admission	5
Identification de l'élève	5
Saisir l'adresse de l'élève	8
Remplir la section « Établissement scolaire »	10
Sélectionner le projet dans la section « Sélection des choix »	10
Comprendre la barre de couleur	11
Soumettre la demande	12
Modifier une demande d'admission	13
Récupérer un mot de passe oublié	14
Projet pédagogique particulier (PPP)	17
Maternelle 4 ans	18
DCE/DCEE	19

Accéder à la plateforme d'admission

Vous pouvez accéder à la plateforme d'admission **Inscris-TOI** de CSSMB en visitant l'adresse suivante : <https://admissionenligne.cssmb.gouv.qc.ca/Login>.

Ce lien est accessible à partir du site internet du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Les offres de services disponibles dans cette plateforme sont les suivantes :

- [*Lettre d'admission au CSSMB permettant d'obtenir le Certificat d'acceptation du Québec - première demande*](#)
- [*Lettre d'admission au CSSMB permettant d'obtenir le Certificat d'acceptation du Québec – renouvellement*](#)
- [*Projet pédagogique particulier \(PPP\) écoles primaires - maternelle t5ans*](#)
- [*Projet pédagogique particulier \(PPP\) écoles secondaires - 1^{er} secondaire*](#)
- [*Maternelle 4 ans*](#)
- [*Demande de choix d'école*](#)
- [*Demande de choix d'école extraterritoriale*](#)

Créer un compte parent

Lors de votre première visite, vous devez créer un compte parent : cliquez sur le bouton « **S'inscrire** », remplissez les informations requises puis cliquez sur le bouton « **Envoyer** ».



Connexion

Courriel
exemple@domaine.com

Mot de passe

Connexion

Première visite? Commencez par créer un compte
S'inscrire

Avez-vous oublié votre mot de passe?

Informations importantes

Période d'inscription 2027-2028	Inscription officielle	Inscription hors délai
Lettre d'admission au CSSMB permettant d'obtenir le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)	Tout au long de l'année	Assum
Projet pédagogique particulier (PPP) maternel sans (2027-2028)	20 novembre 2026 8h00 au 4 décembre 2026 12h00	4 décembre 2026 12h01 au 27 août 2027 12h00
Projet pédagogique particulier (PPP) 1er secondaire (2027-2028)	14 septembre 2026 8h00 au 28 septembre 2026 12h00	28 septembre 2026 12h01 au 27 août 2027 12h00
Maternelle 4 ans (2026-2027)	26 janvier 2026 8h00 au 27 février 2026 12h00	27 février 2026 12h01 au 22 juin 2027 12h00
Maternelle 4 ans (2027-2028)	26 janvier 2027 8h00 au 26 février 2027 12h00	26 février 2027 12h01 au 22 juin 2028 12h00
Demandes de choix d'école et Demande de choix d'école extraterritoriale (maternelle 5 ans, primaire, secondaire) (2026-2027)	26 janvier 2026 8h00 au 27 février 2026 12h00	27 février 2026 12h01 au 22 juin 2027 12h00
Demandes de choix d'école et Demande de choix d'école extraterritoriale (maternelle 5 ans, primaire, secondaire) (2027-2028)	26 janvier 2027 8h00 au 26 février 2027 12h00	26 février 2027 12h01 au 22 juin 2028 12h00

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Utilisation des renseignements personnels

Les renseignements recueillis sont nécessaires pour procéder à votre demande. Ces renseignements seront utilisés aux seules fins décrites, sous réserve des exceptions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi). Si vous ne fournissez pas les renseignements, il se peut que le CSSMB ne soit pas en mesure de traiter votre demande.

Confidentialité des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sont traités de façon confidentielle et accessibles seulement aux membres du personnel pour lesquels ces renseignements sont nécessaires, sous réserve des exceptions prévues à la Loi.

Conservation

Ces renseignements seront conservés pendant sept (7) ans suivant l'année scolaire de la demande.

[Télécharger le guide d'accompagnement](#)

Québec

Connexion | S'inscrire

Création du compte

Demande

Identification du répondant (parent ou tuteur)

Prénom*

Courriel*

Utiliser votre adresse courriel qui figure au dossier de l'élève

Mot de passe*

Veuillez entrer le texte ci-dessous

TTVspg

Envoyer

Nom*

Confirmation du courriel*

Confirmation du mot de passe*

Important

Le parent qui crée le compte sera **responsable du suivi de la demande d'admission**. Chaque élève ne peut être lié qu'à un seul parent. Assurez-vous d'utiliser une adresse courriel valide tout au long du processus, pour que la demande soit correctement associée au dossier scolaire de votre enfant. Il est fortement recommandé d'utiliser **la même adresse courriel que celle déjà au dossier scolaire** de votre enfant.

Fonctionnement de la plateforme d'admission

Création d'une demande d'admission

Revenez à la page d'accueil afin de vous connecter en saisissant votre adresse courriel et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « **Connexion** ».

Une fois connecté à votre compte parent, vous pouvez procéder à la création d'une demande d'admission.

- Cliquez sur le bouton « **Nouvelle demande** » pour ajouter une nouvelle demande d'admission;
- Sélectionner la nature de la demande;

Québec

Demande(s)

Mon compte

Aide

Demande(s)

Nouvelle demande

Demandes existantes

Nature de la demande	PPP - Secondaire 1 : Projet pédagogique particulier 2026-2027
Nom de l'élève	AAA TEST

Identification de l'élève

Vous devez identifier l'élève à l'aide de l'une des trois options proposées.

Québec

Demande(s)

Mon compte

Aide

Bienvenue sur le guichet Inscris-Toi du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Demande

Nature de la demande Sélectionner...

Identification de l'élève

Code permanent Date de naissance Sans informations

Code permanent

ABCD12345678

Si l'identification avec le « Code permanent » ne fonctionne pas, sélectionnez l'option « Sans informations » afin de compléter la demande et nous envoyer un courriel pour vérification du dossier.

Envoyer

Retour

1. Inscription à l'aide du **code permanent**

Le code permanent est un identifiant composé de **quatre lettres suivies de huit chiffres**. Il est généralement disponible sur le bulletin scolaire remis par l'école ou dans le portail **Mozaïk**, sous la tuile **Dossier**.

The screenshot shows a web form titled 'Demande'. At the top, there is a dropdown menu labeled 'Nature de la demande' with the text 'Sélectionner...'. Below this, there is a section titled 'Identification de l'élève'. Inside this section, there are three tabs: 'Code permanent' (which is highlighted with a red box), 'Date de naissance', and 'Sans informations'. Under the 'Code permanent' tab, there is a text input field containing the code 'ABCD12345678'. Below the input field, there is a blue button labeled 'Envoyer'. A small note in blue text states: 'Si l'identification avec le « Code permanent » ne fonctionne pas, sélectionnez l'option « Sans information » afin de compléter la demande et nous envoyer un courriel pour vérification du dossier.'

Le code permanent est indispensable pour les élèves qui fréquentent actuellement une école du CSSMB. Il permet d'associer correctement la demande d'admission à leur dossier scolaire existant dans nos registres.

👉 Important

Le code permanent permet de lier correctement la demande au dossier scolaire de votre enfant. Si l'adresse courriel du compte Inscris-TOI correspond à celle figurant au dossier scolaire et que le code permanent est valide, le formulaire sera prérempli automatiquement. Les champs préremplis, affichés en gris, ne peuvent pas être modifiés.

Si jamais le courriel ne correspond pas ou si l'élève n'est pas actif durant l'année en cours au CSSMB, vous ne pourrez pas identifier votre enfant par ce mode. L'identification échouera et un message s'affichera pour vous demander de faire l'inscription « **sans code permanent** ».

2. Inscription à l'aide de la **date de naissance**

Le deuxième mode d'inscription est celui avec la **date de naissance**. Ce mode permet d'inscrire un élève avec la date de naissance et le nom complet de l'enfant. Ce mode permet en fait de trouver le code permanent de l'élève dans notre système scolaire en fonction des informations de l'élève. Si l'élève n'est pas présentement dans notre Centre de services scolaire, l'identification échouera.

The screenshot shows the 'Demande' (Request) form. At the top, there is a dropdown menu labeled 'Nature de la demande' with the text 'Sélectionner...'. Below this, a red box highlights the 'Identification de l'élève' (Identify the student) section. Inside this section, there are three tabs: 'Code permanent', 'Date de naissance', and 'Sans informations'. The 'Date de naissance' tab is selected and highlighted with a red border. Below the tabs, there is a 'Validation' section with a blue button labeled 'Continuer sans code permanent'.

3. Inscription **sans information**

Le troisième et dernier mode est celui sans information. Il permet de poursuivre l'inscription sans code permanent ni date de naissance et, par conséquent, sans information préremplie.

Cette option est recommandée pour les élèves qui ne sont pas actuellement inscrits au CSSMB. Elle peut également être utilisée par les élèves du CSSMB qui n'ont pas réussi à s'identifier à l'aide des deux modes d'identification précédents.

The screenshot shows the 'Demande' (Request) form. At the top, there is a dropdown menu labeled 'Nature de la demande' with the text 'Sélectionner...'. Below this, a red box highlights the 'Identification de l'élève' (Identify the student) section. Inside this section, there are three tabs: 'Code permanent', 'Date de naissance', and 'Sans informations'. The 'Sans informations' tab is selected and highlighted with a red border. Below the tabs, there are three input fields: 'Prénom*' (First name), 'Nom*' (Last name), and 'Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*' (Date of birth). At the bottom of the section, there is a blue button labeled 'Envoyer' (Send).

Saisir l'adresse de l'élève

Lorsque vous saisissez l'adresse de résidence de l'élève, quatre situations peuvent se présenter.

Situation 1 : Adresse située sur le territoire du CSSMB et reconnue par le système (pour les élèves ayant utilisé le troisième mode d'identification, soit l'inscription sans information).

Si vous ne résidez pas sur le territoire du CSSMB, vous devrez **rechercher votre adresse dans la liste déroulante** pour que le système la reconnaisse comme une adresse du territoire du CSSMB, pour ce faire, suivez les étapes suivantes :

- ① Entrer le numéro civique.
- ② Entrez le **nom de rue** pour trouver l'adresse (RU pour rue, AV pour avenue et BV pour boulevard), une liste déroulante s'affichera, sélectionnez l'adresse appropriée.
- ③ Ajouter le **numéro d'appartement**, s'il y a lieu. Si aucun appartement n'est associé à l'adresse, cochez « **Je n'ai pas de numéro d'appartement** »

Adresse de l'élève

Important : Cliquez sur le lien suivant pour vérifier si votre adresse se trouve dans le territoire desservi par le CSSMB : [Rechercher votre école de quartier par adresse civique](#)

Si votre adresse est dans le territoire desservi du CSSMB, entrez votre numéro civique pour trouver votre adresse dans notre liste.

Utilisez ce bouton uniquement si vous résidez HORS territoire du CSSMB

① Numéro civique (saisir en premier)

② Saisissez le nom de votre rue pour trouver votre adresse*

☐ Je n'ai pas de numéro d'appartement

③ App

Utilisez ce bouton uniquement si vous résidez HORS territoire du CSSMB

Numéro civique (saisir en premier) 1100

Saisissez le nom de votre rue pour trouver votre adresse*

App

Établissement scolaire principal

Est-ce que votre enfant fréquente une école

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Situation 2 : Adresse située sur le territoire du CSSMB et reconnue par le système (pour un élève qui fréquente actuellement une école du CSSMB)

Si toutes les informations saisies sont correctes et que le système reconnaît l'identité de votre enfant, votre adresse ne s'affichera pas dans le formulaire et ne pourra pas être modifiée.

Un message indiquera que l'adresse a été reconnue correctement.

Identification du répondant (parent ou tuteur)

L'adresse a été trouvée dans la base de donnée du centre de services scolaires

Situation 3 : Adresse sur le territoire du CSSMB, mais non reconnue

Si vous habitez sur le territoire du CSSMB, mais que votre adresse **ne figure pas dans la liste** déroulante, saisissez votre adresse **manuellement**. Dans cette situation, c'est important de nous aviser par courriel à l'adresse suivante : inscris.toi@cssmb.gouv.qc.ca, après avoir soumis votre demande dans inscris-toi.

Situation 4 : Adresse située hors du territoire du CSSMB

Si vous habitez hors du territoire du CSSMB, saisissez simplement votre adresse **manuellement**.

Adresse de l'élève

Important : Cliquez sur le lien suivant pour vérifier si votre adresse se trouve dans le territoire desservi par le CSSMB : [Rechercher votre école de quartier par adresse civique](#)

Si votre adresse est dans le territoire desservi du CSSMB, entrez votre numéro civique pour trouver votre adresse dans notre liste.

Utilisez ce bouton uniquement si vous résidez HORS territoire du CSSMB

Numéro civique
(saisir en premier)

Saisissez le nom de
votre rue pour trouver
votre adresse*

☐ Je n'ai pas de numéro d'appartement

App

Adresse de l'élève

Important : Cliquez sur le lien suivant pour vérifier si votre adresse se trouve dans le territoire desservi par le CSSMB : [Rechercher votre école de quartier par adresse civique](#)

Si votre adresse est dans le territoire desservi du CSSMB, entrez votre numéro civique pour trouver votre adresse dans notre liste.

Utilisez ce bouton pour rechercher votre adresse si vous résidez dans le territoire du CSSMB

Numéro civique
(saisir en premier)*

Rue*

Choisir une
municipalité*

Code postal*

App

Arrondissement

Remplir la section « Établissement scolaire »

Cette section concerne uniquement pour les élèves déjà inscrits dans une école.
Si votre enfant n'a jamais fréquenté d'école (ex. maternelle 4 ans), cochez « **Aucune école** » et passez à l'étape suivante.

Établissement scolaire primaire

Est-ce que votre enfant fréquente une école primaire du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ? ☐ Oui ☐ Une école dans un autre CSS ☐ Aucune école

école fréquentée présentement*

Participation à un programme particulier

Nom de l'enseignant(e)*

Courriel de l'enseignant(e)

Sélectionner le projet dans la section « Sélection des choix »

Cette section vous permet de **choisir l'école et l'offre de service** pour votre enfant.

Comment faire ?

- ① Consultez d'abord le **répertoire des établissements** pour trouver l'école ou le projet qui vous convient.
- ② Sélectionnez le **niveau scolaire** de votre enfant l'année prochaine.
- ③ En fonction de l'adresse de résidence saisie, une école de quartier sera automatiquement suggérée.
- ④ Sélectionnez l'école de votre choix.
- ⑤ Une barre d'information colorée s'affichera pour indiquer si votre choix est dans le secteur, hors secteur ou hors du territoire du CSSMB.
- ⑥ Choisissez ensuite le **projet** associé dans les menus déroulants.

Sélection des choix

Pour faciliter votre sélection, merci de consulter le **Répertoire des établissements** afin d'identifier l'école ou le programme qui correspond à vos besoins.

Si vous n'utilisez pas tous vos choix de programmes, sélectionnez « **Aucun choix de programme** » comme école et programme.

② Choix de niveau scolaire : Maternelle 4 ans

Les écoles suivantes sont suggérées en fonction de l'adresse que vous avez entrées.

- Saint-Louis

③

Premier choix

④ Choix de l'école : Lévis-Sauvé

Restriction territoriale pour le bâtiment : Vous ne résidez pas dans le secteur prioritaire pour cette école/ce projet. Vous pouvez tout de même vous inscrire, mais aucun transport scolaire ne sera offert et la priorité sera accordée aux élèves rés...

⑤

⑥ Choix du projet : Maternelle 4 ans

Url : <https://www.cssmb.gouv.qc.ca/etablissements/levis-sauve/>

Directives Particulières

Critères d'inscription 2026-2027 - Maternelle 4 ans

Les demandes d'admission reçues pendant la période officielle d'inscription (23 janvier au 27 février) pour l'élève résidant sur le territoire d'une école offrant la maternelle 4 ans sont traitées selon l'ordre de priorité suivant :

• Utiliser d'abord les listes d'attente de l'école et de l'école d'attente (PHEEE) de son secteur. La priorité de la sélection de la liste d'attente de la liste d'attente (PHEEE) sera accordée aux élèves de la école et des écoles d'attente.

Comprendre la barre de couleur

Après avoir choisi l'école et le projet, une barre de couleur ⑤ s'affiche pour indiquer si votre choix correspond au secteur de votre adresse de résidence.

- Verte – L'élève de quartier

Vous vivez à l'intérieur du secteur prioritaire pour ce programme.

- Orange – l'élève hors quartier

Vous ne résidez pas dans le quartier prioritaire pour cette école ou ce projet. Vous pouvez tout de même faire une demande d'admission, mais aucun transport scolaire ne sera offert.

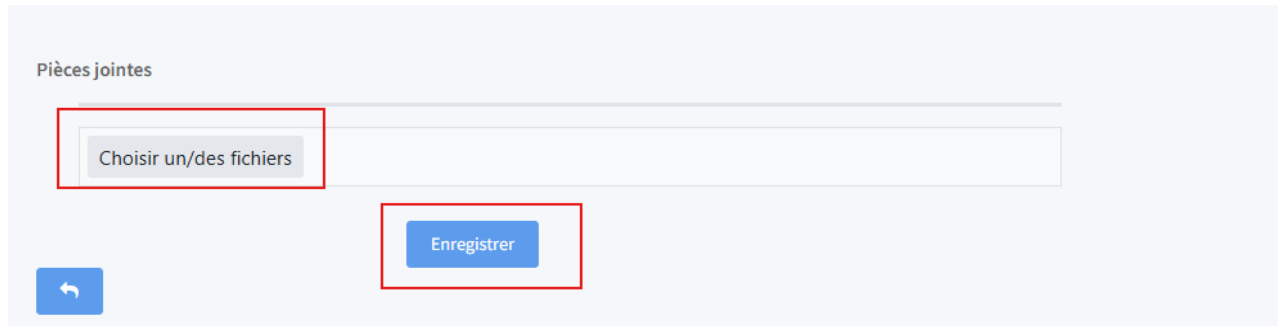
- Orange – hors du territoire du CSSMB

Vous ne résidez pas sur le territoire du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Vous pouvez tout de même faire une demande d'admission sur le territoire du CSSMB, sans transport scolaire.

Soumettre la demande

Vous avez presque terminé. Il vous reste maintenant une dernière étape : **téléverser un document obligatoire**.

- Si dans votre demande, **aucun document n'est exigé** dans les critères d'admission, vous pouvez simplement **soumettre votre demande**.
- Si des documents sont requis, cliquez sur le bouton « **Joindre un document** », puis téléversez les **documents demandés lors des critères d'admissibilité**.



⚠ Important — Nomenclature des documents

La nomenclature des fichiers est très importante. Assurez-vous que le nom du fichier contient :

- Le nom et le prénom de votre enfant ;
- Le nom du document.

Si le document ne peut pas être identifié, le délai de traitement pourrait être retardé.

Seuls les fichiers aux formats suivants sont acceptés : .pdf, .jpg, .jpeg, .png, .doc et .docx.

Une fois que vous avez rempli le formulaire et sélectionné toutes les offres de services souhaitées, cliquez sur « **Enregistrer** » pour compléter votre demande. Celle-ci apparaîtra ensuite sur la page d'accueil de la plateforme **Inscris-TOI** avec son **état initial**. Vous pourrez consulter votre profil en tout temps pour suivre l'évolution de votre demande. Les changements de statut sont affichés en temps réel dans votre dossier.

Modifier une demande d'admission

Pendant la période d'ouverture officielle d'une période d'inscription.

Il est possible de modifier votre demande d'admission **pendant** la période d'ouverture officielle d'une période d'inscription.

Suivez les étapes suivantes pour apporter des modifications à une demande en cours pendant la période d'ouverture officielle.

- Sélectionnez la demande et l'enfant associé à la demande d'admission puis cliquez sur « **Modifier** ».
- Apportez les modifications nécessaires puis cliquez sur le bouton **Enregistrer** pour valider les changements.

Demande(s)

Nouvelle demande

Demandes existantes

Nature de la demande: PPP - Secondaire 1 : Projet pédagogique particulier 2026-2027

Nom de l'élève: AAA TEST

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Programme de la d...	École de la demande	État de la demande	Motif	Tour	Choix	Confirmer	Modifier	Détails	Supprimer
TEST	AAA	PEI Secondaire Un	Collège Saint-Louis	Accepté	Confirmé	5	1		Modifier	Détails	Supprimer

Page 1 de 1 10 éléments par page Afficher les items 1 - 1 de 1

Après la période officielle

Si vous devez apporter un changement au dossier de votre enfant (adresse, coordonnées ou autres renseignements), vous devez en aviser l'école de votre enfant s'il fréquente actuellement une école du CSSMB. Les modifications seront ensuite reflétées sur la plateforme Inscris-TOI.

Si votre enfant ne fréquente pas actuellement une école du CSSMB, écrivez à inscris.toi@cssmb.gouv.qc.ca afin de faire mettre à jour votre dossier.

Récupérer un mot de passe oublié

Si vous avez oublié votre mot de passe, suivez les étapes suivantes :

Étape 1 : Sur la page de connexion, cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** ».

Le nom d'utilisateur ou le mot de passe est incorrect

Courriel

exemple@domaine.com

Mot de passe

Connexion

Première visite? Commencez par créer un compte

S'inscrire

[Vous avez oublié votre mot de passe?](#)

Étape 2 : Saisissez l'adresse courriel utilisée lors de la création de votre compte.

Étape 3 : Cliquez sur « **Envoyer** » pour recevoir un mot de passe temporaire.

Entrez le courriel associé à votre compte

Courriel

Envoyer

[Cliquez ici pour retourner à la connexion](#)

Étape 4 : Un mot de passe temporaire sera envoyé à l'adresse courriel associée à votre compte. N'oubliez pas de vérifier votre dossier de courriels indésirables (pourriels) si vous ne recevez pas le message dans les minutes suivantes.

Étape 5 : Consultez votre boîte de réception et utilisez le mot de passe temporaire pour vous connecter à la plateforme.

Étape 6 : Une fois connecté, accédez à votre compte et remplacez votre mot de passe temporaire par un nouveau mot de passe. Pour protéger votre compte, il est recommandé de modifier votre mot de passe dès votre première connexion.

The screenshot shows the 'Éditer Mon compte' (Edit My Account) page. On the left sidebar, 'Mon compte' is highlighted with a red box. The main form contains fields for 'Nom' (Parent), 'Prénom' (Test), and 'Courriel'. The 'Mot de passe' field is highlighted with a red box and has a placeholder text 'Laissez le champ vide pour ne pas le changer'. Below it is an 'Enregistrer' button.

Lors de la réinitialisation du mot de passe, il faut suivre les étapes ci-dessous :

1. **Premier champ** : entrer le **nouveau mot de passe**
2. **Deuxième champ** : confirmer le **nouveau mot de passe**
3. **Troisième champ** : entrer l'**ancien mot de passe**

This screenshot shows the 'Éditer Mon compte' page with the password reset section highlighted. The 'Nouveau mot de passe' field is highlighted with a red box. Below it, the 'Confirmation du mot de passe (nouveau)' field is highlighted with a red box. The 'Ancien mot de passe' field is also highlighted with a red box. The 'Enregistrer' button is visible at the bottom right.

Lettre d'admission au CSSMB permettant d'obtenir le Certificat d'acceptation du Québec - première demande

Pour toute nouvelle demande ou demande de renouvellement de la lettre d'admission permettant d'obtenir le CAQ, il faut procéder via la plateforme Inscris-TOI qui se trouve sur le site internet du CSSMB. Il faut prévoir un délai maximal de 10 jours ouvrables pour le traitement de votre demande, à compter de la réception de tous les documents requis.

À noter :

- Les dossiers incomplets peuvent entraîner des délais supplémentaires.
- Les délais de traitement peuvent être plus longs pendant les périodes de vacances scolaires.
- La lettre d'admission sera envoyée à l'adresse courriel indiquée dans votre demande.
- Vous pouvez consulter l'état de votre dossier en tout temps en vous connectant à la plateforme Inscris-TOI.

Projet pédagogique particulier (PPP)

L'admission à un projet pédagogique particulier se fait en deux étapes distinctes :

1. Le dépôt de la demande d'admission via la plateforme **Inscris-TOI**.
2. L'inscription officielle auprès de l'école, une fois que l'admission est confirmée. Des informations supplémentaires vous seront transmises à ce moment.

Pour les demandes de projets pédagogiques particuliers effectuées **durant la période d'ouverture officielle**, le formulaire de demande d'admission permet d'effectuer jusqu'à **quatre** choix de PPP, par ordre de préférence, afin de maximiser les possibilités d'admission des élèves.

Avant de soumettre votre demande, prenez le temps de vérifier le territoire desservi par chacun des projets pédagogiques particuliers (PPP) qui vous intéressent afin de connaître votre statut (élève de secteur, hors secteur ou hors territoire) pour chacun de vos choix. Certains programmes sont accessibles à tous les élèves du CSSMB, tandis que d'autres sont réservés aux élèves d'un secteur précis.

Choix de PPP

Moment de la demande d'admission	Lieu de résidence de l'élève	Programmes offerts à l'école de secteur ainsi que ceux offerts pour tout le territoire du CSSMB	Programme hors secteur	Nombre de choix permis
Période officielle	Sur le territoire du CSSMB et dans le secteur de l'école offrant le programme	✓ jusqu'à 3 choix	✓ 1 seul choix	4 choix possibles (3 de secteur et 1 hors secteur)
	Sur le territoire du CSSMB, mais hors du secteur de l'école offrant le programme	✗ aucun	✓ 1 seul choix	1 choix hors secteur
	Hors du territoire du CSSMB	✗ aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (hors territoire)
Après la période officielle	Peu importe le lieu de résidence	✓ 1 seul choix		1 seul choix (selon les places disponibles)

Ressources utiles

Pour vous accompagner dans le processus d'inscription, consultez les ressources suivantes :

- [Guide du parent de la plateforme Inscris-TOI](#)
- [Modalités d'admission et de sélection des projets pédagogiques particuliers \(PPP\) 2027-2028](#)
- [Rechercher votre école de quartier par adresse civique](#)

Maternelle 4 ans

L'admission à un programme de maternelle 4 ans fait en deux étapes

1. Le dépôt de la demande d'admission via la plateforme **Inscris-TOI**.
2. L'inscription officielle auprès de l'école, une fois que l'admission est confirmée. Des informations supplémentaires vous seront transmises à ce moment.

Pour les demandes d'admission au programme maternelle 4 ans effectuées **durant la période d'ouverture officielle**, le formulaire de demande d'admission permet d'effectuer jusqu'à **deux** choix, par ordre de préférence, afin de maximiser les possibilités d'admission des élèves.

Avant de soumettre votre demande, prenez le temps de vérifier le territoire desservi par chacun des programmes maternelle 4 ans qui vous intéressent afin de connaître votre statut (élève de secteur, hors secteur ou hors territoire) pour chacun de vos choix. Chaque programme est réservé aux élèves d'un secteur précis.

Votre lieu de résidence et les programmes offerts dans votre secteur déterminent le nombre de choix permis.

Moment de la demande d'admission	Lieu de résidence de l'élève	École du quartier	Écoles hors quartier (demande de choix d'école)	Nombre de choix permis
Période officielle	Sur le territoire du CSSMB et sur le territoire de l'école qui offre le programme	✓ 1 choix maximum	✓ 1 seul choix	2 choix possibles (1 secteur et 1 hors secteur)
	Sur le territoire du CSSA, mais hors du territoire de l'école qui offre le programme	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (hors secteur)
	Si hors territoire du CSSA	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (hors territoire)
Après la période officielle	Peu importe le lien de résidence	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (hors délai)

Si vous faites une demande après **la période officielle**, la demande sera placée en hors délais, **Pour les demandes de maternelle 4 ans**, si l'enfant est référé par le centre intégré de santé et de services sociaux (CIUSSS) de son quartier, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ou un partenaire du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), joindre le document à votre demande. Il en est de même pour les rapports de diagnostic professionnel.

Tout parent qui ne dépose pas les documents requis durant la période officielle d'inscription ne verra pas la demande de son enfant comme étant prioritaire.

DCE/DCEE

Un parent peut faire une demande afin que son enfant soit inscrit dans une école autre que celle désignée par le Centre de services scolaire de son territoire. Voici un tableau résumant les conditions, la procédure et les délais selon la résidence et le type de fréquentation.

Le lieu de résidence et les programmes offerts dans votre secteur déterminent le nombre de choix permis.

Moment de la demande d'admission	Lieu de résidence de l'élève	École du quartier	Choix d'école (hors quartier)	Demande extraterritoriale	Nombre de choix permis
Période officielle	Sur le territoire du CSSMB, mais hors du secteur de l'école demandée	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	✗ Aucun	1 seul choix (choix d'école)
	Réside à l'extérieur du territoire du CSSMB	✗ Aucun	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (extraterritorial)
	Sur le territoire du CSSMB et dans le secteur de son école de quartier (zone grise)	✗ Aucun	✗ Aucun	✓ 1 seul choix	1 seul choix (entente extraterritoriale)
Après la période officielle	Demande soumise après la période officielle d'inscription	✗ Aucun	✓ 1 seul choix		1 seul choix (hors délai)

Les renseignements important concernant les demandes de choix d'école (DCE) ou les demandes de choix d'école extraterritoriale (DCEE) se trouvent [ici](#)

Les demandes de choix d'école (DCE) et les demandes de choix d'école extraterritoriale (DCEE) sont traitées selon l'ordre de priorité suivant.

Priorité de traitement des demandes La priorité est accordée selon la période à laquelle la demande est soumise.	
Demandes de choix d'école (DCE) <i>(Élèves hors secteur)</i> Période 1 Du 26 janvier au 27 février Réponse envoyée le 19 juin Période 2 Du 28 février au 12 juin Réponse envoyée le 19 juin Période 3 Du 13 juin au 14 août Réponse envoyée le 21 août Période 4 À partir du 15 août et tout au long de l'année Réponse envoyée au fur et à mesure	Demandes de choix d'école extraterritoriale (DCEE) <i>(Élèves hors territoire)</i> Période 1 Du 26 janvier au 27 février Réponse envoyée le 21 août Période 2 Du 28 février au 12 juin Réponse envoyée le 21 août Période 3 Du 13 juin au 14 août Réponse envoyée le 21 août Période 4 À partir du 15 août et tout au long de l'année Réponse envoyée au fur et à mesure
Ordre de traitement des demandes Les demandes sont traitées selon l'ordre suivant : ⇒ Demandes DCE – Période 1 ⇒ Demandes DCE – Période 2 ⇒ Demandes DCE – Période 3 ⇒ Demandes DCEE – Période 1 ⇒ Demandes DCEE – Période 2 ⇒ Demandes DCEE – Période 3 ⇒ Demandes DCE et DCEE – Période 4	